



AQPRDE
Association québécoise
du personnel retraité
de direction des écoles

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DU 18 SEPTEMBRE 2018

Procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale de l'Association québécoise du personnel retraité de direction des écoles (AQPRDE) tenue au Patro Roc-Amadour, Québec, sous la présidence de monsieur Réjean Gauvin.

PRÉSENCES (47 membres ayant signé)

Auger, Sylvie	Dagenais, Michel	Linteau, Hélène
Bélanger, Hélène	Dépatie, Louise	Malenfant, Guy
Bernard, Sylvie	Deschamps, Rosaire	Mami, Mahfoud
Boies, Jules	Fréchette, Marc	Marcoux, Liliane
Boisjoly, Danielle	Frenette, Claude	Morasse, Johanne
Bolduc, François-Michel	Frenette, Yvon	Pelletier, Michel
Bouchard, Jean-Pierre	Gauvin, Réjean	Pothier, Louise
Boutin, Serge	Guérard, Michel	Pross, Karmen
Breton, Diane	Jutras, Lucie	Richard, Rodrigue
Camiré, Gisèle	Labbé, Claude	Rivard, Marthe
Caron, Gilberte	Lachance, Renée	Roy, Christiane
Caron, Marc-André	LaRochelle, Lucy	St-Jean, Claude
Caron, Pierrette	Lefrançois, Denise	Tanguay, Guy
Cormier, Benoît	Lemay, Gabriel	Trudel, Michel
Côté, Hélène	Lévesque, Louise	Vatcher, Élizabeth
	Lévesque, Jean-Louis	Verret, Pierre

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et bienvenue
2. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée
3. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
4. État de situation concernant la suspension de l'indexation des rentes de retraite du personnel d'encadrement (RRPE)
5. Présentation des propositions du CA
6. Échanges sur la 1^{ère} proposition et vote

Pause

7. Échanges sur la 2^e proposition et vote
8. Levée de l'assemblée

1. **Ouverture et bienvenue**

Monsieur le président, Réjean Gauvin, souhaite la bienvenue à tous. Ayant constaté que le quorum est respecté, il déclare l'assemblée générale spéciale ouverte. L'assemblée débute à 9 h 35.

2. **Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée**

Il est proposé par Réjean Gauvin avec l'appui de Élizabeth Vatcher, que madame Gisèle Camiré soit nommée présidente d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

3. **Lecture et adoption du projet d'ordre du jour**

Il est proposé par Louise Dépatie avec l'appui de Hélène Bélanger, d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

4. **État de situation concernant la suspension de l'indexation des rentes de retraite du personnel d'encadrement (RRPE)**

Réjean Gauvin présente un résumé des informations sur les modifications apportées au projet de loi 126 depuis 2016 jusqu'à maintenant ainsi que des démarches entreprises par l'AQPRDE en lien avec d'autres associations.

5. **Présentation des propositions du C. A.**

Gisèle Camiré lit la première proposition :

ENGAGEMENT DE L'AQPRDE DANS UN RECOURS COLLECTIF

Considérant :

Que l'AQPRDE a comme but, entre autres, de défendre les intérêts sociaux et économiques de ses membres (1.06 c) et ce, en concertation avec d'autres organismes (1.06 h);

Que l'alliance InterOrg a été formée et a entrepris des démarches afin de valider les moyens de contrer les effets de la loi 126;

Que l'AQPRDE pourra se retirer à tout moment du processus;

Que l'AQPRDE s'engage avec les associations membres de l'alliance InterOrg, dans les procédures afin d'obtenir l'autorisation par le tribunal d'exercer un recours collectif.

Proposeur : Réjean Gauvin

Appuyeur : Lucy LaRochelle

6. **Échanges sur la 1^{ère} proposition**

Après environ 60 minutes d'échange,

Rodrigue Richard demande le vote

Renée Lachance demande que le vote soit secret, appuieur Pierre Verret

Adoptée à l'unanimité

Les scrutatrices sont : Lucie Jutras et Karmen Pross

POUR : 29

CONTRE : 17

ABSTENTION : 1

Adoptée à la majorité

Pause

7. **Échanges sur la 2^e proposition**

Gisèle Camiré lit la 2^e proposition :

FINANCEMENT DES MESURES DE PROTESTATION

Considérant :

Qu'un comité de pilotage a entrepris des démarches afin d'identifier une firme d'avocats favorable à notre cause;

Les frais encourus et à venir pour la recherche et la rédaction d'un avis sommaire sur la légalité constitutionnelle de la loi 126;

L'importance qu'une stratégie de communication soit mise en place afin de rejoindre les retraités concernés par le RRPE;

Qu'à chaque étape du processus une association pourra se désister;

Que l'AQPRDE prévoit à même son budget 2018-2019, de réserver un montant de 8 000 \$ pour soutenir le financement d'un engagement dans un recours collectif et une stratégie de communication.

Proposeur : Réjean Gauvin

Appuieur : Jean-Pierre Bouchard

Après discussion,

Jean-Pierre Bouchard demande le vote.

Le vote se fait à main levée.

POUR : 38

CONTRE : 3

ABSTENTION : 0

Adoptée à la majorité

Ajout d'une 3^e proposition :

Gisèle Camiré lit la proposition de Mahfoud Mami :

Étant donné que les frais encourus par un recours collectif peuvent devenir prohibitifs, que le C. A. dépose à l'assemblée générale annuelle un estimé du total des frais juridiques, évalué par la firme d'avocats.

Appuyeur : Serge Boutin

Élizabeth Vatcher demande le vote.

Le vote se fait à main levée.

POUR : 21

CONTRE : 17

ABSTENTION : 0

Adoptée à la majorité

8. Levée de l'assemblée

Claude Frenette propose de lever l'assemblée à 11 h 45 avec l'appui de Réjean Gauvin.

Adoptée à l'unanimité

Réjean Gauvin, président

Louise Pothier, secrétaire